



Mairie de Sausses

Compte Rendu du conseil Municipal

Du 05 mai 2008

Présents : Tous les conseillers (voir feuille d'émargement)

Ouverture du conseil à 19h45

Points traités :

1) Présentation du projet d'implantation d'un apiculteur

Jean-Charles LEYDET nous expose son projet :

- Démarrage d'une activité commerciale d'extraction et de conditionnement de miel
- A ce jour une cinquantaine de ruches sont exploitées, dont une grande partie sur la commune de Sausses, et la production estimée est d'environ 15 kg par ruche soit 750 kg par an. L'évolution prévue est d'environ 100 à 150 ruches d'ici 2010
- Pour des raisons à la fois affectives et techniques, JCL souhaite implanter un local technico-commercial sur la commune de Sausses. Le besoin en surface de ce local est d'environ 25 m² avec alimentation en électricité et eau
- Ce local doit être facile d'accès pour les futurs clients de la miellerie et serait loué à la mairie sur la base d'un bail commercial 3/6/9 pour un budget de 150 € par mois
- Aucune nuisance notable n'est identifiée à ce jour mis à part le va et vient des éventuels clients et le bruit de fonctionnement de l'extracteur (45 décibels) pendant les périodes de production (juillet / août)
- Le miel produit aurait une appellation locale (miel de Sausses) et des produits associés seraient commercialisés : pollen, nougat, etc....
- Ce projet s'intègre dans la volonté de la municipalité de développer l'artisanat local sur des domaines touchant à l'activité rurale et agricole

Suite à cet exposé le conseil municipal a remercié Mr Jean-Charles LEYDET et s'est engagé à lui donner une réponse d'ici le prochain conseil municipal.

2) Projet d'utilisation du préau

Le maire rappelle l'utilisation initiale du préau prévue par l'ancienne équipe municipale :

- Grande salle : salle de lecture, réunion, jeux
 - Petite salle : bibliothèque et point d'accès informatique en libre service
- Franck Dagonneau propose d'utiliser le préau en séparant les deux salles, la petite salle resterait bibliothèque et point d'accès informatique, la grande serait louée à l'apiculteur sur la base d'un loyer mensuel de 150 € par mois. Cela apporterait une recette annuelle de 1800 €, tout en développant une activité artisanale au village.
- La salle de réunion, lecture et jeux initialement prévue dans la grande salle du préau serait aménagée dans le local appelé « magasin » sur la place du village.

Tous les conseillers donnent leur avis sur ce projet, et Mme Di Popolo rappelle le projet initial et insiste sur le fait qu'il faut penser aux habitants de Sausses qui doivent pouvoir se retrouver dans une salle conviviale pour y jouer aux cartes ou à divers autres jeux et pouvoir y faire éventuellement des réunions festives et des veillées. Elle demande en particulier que les engagements d'aménagement du « magasin » soient réalisés dans de bonnes conditions afin que l'utilisation de cette salle puisse se faire été comme hiver.

Le Maire argumente en signalant que l'accès pour la salle dite « festive » serait plus facile d'accès pour les anciens du village et pour les personnes handicapées dans le « magasin » plutôt que dans la salle initialement prévue au préau. De plus les accès sécurité (deux issues) sont déjà conformes à la réglementation pour une salle de ce type.

Suite à ce débat tous les conseillers adoptent le projet suivant à l'unanimité :

- Petite salle préau : bibliothèque et point d'accès informatique en libre service
- Grande salle préau : miellerie
- « magasin » : salle « festive »

Le Maire demande pour le prochain conseil municipal de finaliser ce projet en présentant :

- Un devis pour la mise en place d'un chauffage (éventuellement solaire) dans le « magasin »
 - Action Eliane HERINX
- Un devis pour la mise en place des rayonnages dans la bibliothèque
 - Action Christelle VIARENGO et Eliane HERINX
- Un devis pour aménager et séparer les deux salles actuelles du préau
 - Action Franck DAGONNEAU
- Un devis pour la rénovation du « magasin »
 - Action Alain ROBINI et Michel BICHON

Un délibéré sera pris dans le sens de ce projet au prochain conseil municipal après analyse des budgets de réaménagements. Si tous les travaux sont terminés fin juin le bail de location pourrait débuter en juillet 2008

3) Planning de nettoyage des bassins

Franck DAGONNEAU, responsable de la commission eau, nous expose les points suivants :

- Il est obligatoire de procéder, une fois par an, au nettoyage des bassins alimentant le réseau en eau potable du village
- Le dernier nettoyage remonte à plus de quatre ans
- Le dernier rapport d'analyses de la DDASS signale une légère non-conformité d'un des trois bassins et nous recommande de procéder à un nettoyage le plus rapidement possible

Suite à ce constat, il est proposé de procéder au nettoyage des trois bassins. Un devis a été demandé à cinq sociétés. Trois entreprises ont répondu à ce devis et deux sont venues sur place pour évaluer le travail.

L'entreprise retenue est VEOLIA qui a proposé une offre à 1100 € pour les trois bassins et qui offre toutes les garanties techniques afférentes à ce type d'intervention. De plus, VEOLIA nous remettra un certificat de conformité et de garantie concernant cette intervention.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

Il est donc décidé de procéder au nettoyage des bassins le 19 mai 2008.

Une communication sera faite aux habitants pour les informer du risque de coupure d'eau du 19 mai 2008 à partir de 0h jusqu'au 20 mai 2008 minuit.

Une analyse de la qualité de l'eau sera effectuée par la DDASS après nettoyage des trois bassins.

4) Projet de réfection du réseau d'alimentation en eau potable de la Combe

Franck DAGONNEAU, responsable de la commission eau, nous expose les points suivants :

- Le réseau actuel de la Combe date de plus de 50ans
- Le réseau donne des signes évidents d'usure et d'entartrage et actuellement le débit d'arrivée d'eau au bassin est de 50% inférieur au débit du captage à la source
- Le risque, si nous ne faisons rien, est que très rapidement il n'y ait plus d'eau du tout qui arrive au bassin

Suite à ce constat il est proposé de procéder à la réfection complète du réseau allant du captage au bassin de la Combe ;

Le budget estimatif prévu est d'environ 45 000 €.

Ce projet est considéré comme urgent et doit être fait en 2008.

Un dossier de subvention va être présenté au conseil général dans les prochaines semaines.

Il a été demandé de revoir le tracé optimum de ce réseau et de prendre contact avec les propriétaires des parcelles de terrain identifiées où devrait passer le futur réseau : Action Alain ROBINI et Christian BLUA pour le prochain conseil municipal.

5) Plan de mise à niveau sécurité du village

Michel BICHON, responsable de la commission circulation et sécurité, nous expose le point suivant :

- Le réseau des bornes incendies doit être mis en conformité suite à une inspection par Jean-Luc BENIS responsable pompiers

Il est proposé de :

- remettre en état de fonctionnement l'ensemble des bornes incendies
- de mettre un numéro sur chaque borne et de faire un plan d'implantation de ces bornes numérotées qui sera à disposition des pompiers
- de mettre un demi-arceau de protection devant les bornes situées sur la place du village face à la mairie et sur la placette
- de mettre en place des extincteurs dans tous les locaux communaux (préau, magasin, bibliothèque...)

D'autre part il a été décidé d'étudier la mise en place d'un plan de circulation empêchant les stationnements gênants qui pourraient empêcher ou retarder l'intervention des services de sécurité.

6) Attribution du Maire

Un délibéré définissant les attributions du Maire a été voté à l'unanimité par le conseil municipal.

7) Désignation des élus pour les communes forestières

Un délibéré désignant les élus pour les communes forestières a été voté à par le conseil municipal.

Sont élus :

Membre titulaire :	Alain ROBINI	8 voix sur 9
Membre suppléant :	Michel BICHON	9 voix sur 9

8) Commission des impôts directs

Un délibéré désignant les douze membres titulaires et les douze membres suppléants proposés à la commission des impôts directs a été rédigé.

9) Nettoyage de la mairie

Le conseil municipal a voté à l'unanimité la désignation de Mademoiselle FQIH Fatma comme femme de ménage pour les locaux de la mairie à compter du 15 mai 2008.

10) Points divers

- Désignation d'un correspondant défense et grippe aviaire
 - Ont été désignés à l'unanimité :
 - Correspondant défense : Michel BICHON
 - Correspondant grippe aviaire : Alain ROBINI
- Proposition d'extension de la zone pastorale du berger Joseph PASTORINO
 - L'ONF propose à la commune de Sausses d'étendre la zone de pâturages actuelle du berger
 - Le conseil municipal émet un avis positif sur ce projet qui sera présenté de façon plus argumentée au prochain conseil
- Demande mise à niveau des listes de taxe d'habitation par le centre des impôts de Saint André les alpes
 - Ce dossier va être géré par Christelle VIARENGO et Paulette DI POPOLO qui nous le présenterons au prochain conseil municipal
- Vagabondage des chiens dans le village :
 - Une pétition circule concernant le vagabondage constaté au mois d'avril de deux chiens dans le village.
 - La mairie, en la personne du maire et des ses deux adjoints a pris contact avec le propriétaire des chiens et lui a remis un courrier lui rappelant l'absolue nécessité de tenir ses chiens enfermés et en laisse lorsqu'il les promène.
 - En cas de non respect de ces consignes la mairie prendra toutes les mesures nécessaires pour garantir la tranquillité et la sécurité des habitants.
- Il a été constaté lors de mariages, d'enterrements, ou de toutes autres cérémonies à l'église, que des véhicules restaient stationnés sur le parvis, gênant l'accès aux véhicules propres à la cérémonie.
 - Il a été décidé de mettre en place une barrière à la descente de l'église qui sera fermée lors de chaque cérémonie empêchant le stationnement sur cet espace.
 - Mme IGNACE a donné son accord pour sceller la barrière sur le mur du château
 - Le budget prévu est de 562 €
- Travaux d'enfouissement du réseau électrique de la route de la Colette
 - Les travaux avancent conformément au planning
 - L'entreprise effectuant les travaux a demandé à la municipalité de couper trois arbustes gênants

- Il a été décidé suite aux demandes pressantes des utilisateurs du local poubelle de faire une dalle en béton devant le local afin d'éviter que les villageois ne se crottent les pieds en cas de pluie
 - Budget estimé : 2500 €
- Organisation de l'ASA
 - La nouvelle organisation de l'ASA sera présentée au prochain conseil municipal.
- Eliane HERINX a demandé la possibilité d'éteindre l'éclairage de l'église la nuit pour faire des économies d'énergie
 - Il lui a été demandé de faire une étude plus approfondie sur la possibilité et les gains que cela générerait pour le prochain conseil municipal
- A3V :
 - Christian BLUA propose de se présenter au bureau de l'A3V
 - Le conseil municipal émet un avis favorable
 - Un projet concernant la réfection des enduits extérieurs de la chapelle a été proposée à l'A3V, cela nécessite le décroustage de l'enduit actuel pour mise à nu des pierres.
 - Un devis va être réalisé pour valider l'intérêt de ce projet ;
- Jardin public :
 - Il a été décidé de relancer ce projet et de se renseigner auprès du notaire concernant la donation du terrain concerné
 - Un point sera fait au prochain conseil municipal
- Règlement intérieur pour l'utilisation du magasin :
 - Laurent MICHEL propose un règlement qui sera remis à chaque utilisateur du magasin
 - Le conseil municipal approuve cette proposition qui sera mise en place immédiatement
- Limitation à douze tonnes sur le chemin de Saint-pierre et sur la route de la Colette et 30 km/h dans le village :
 - Un arrêté municipal sera pris au prochain conseil pour valider la mise en place des panneaux
 - D'autre part le panneau 30km/h sera déplacé pour le mettre sous le panneau parking à l'entrée du village après le pont
- Visite de Mme la Préfète
 - Mme la Préfète doit visiter le canton d'Entrevaux le 13 juin et devrait passer à Sausses en fin de matinée

11) Questions du public :

- Piste du Chabanal :
 - L'état actuel de la piste est déplorable
 - Il a été décidé de relancer le département et de se rapprocher de la commune de Castellet-les-Sausses pour trouver une solution permettant de remettre en état rapidement cette piste

- Il a été signalé le manque d'un barreau à la barrière de sécurité située sur la placette
 - Alain ROBINI fait le nécessaire pour remettre la barrière en état

Fin de la séance : 22H55

Le prochain conseil municipal à été fixé au 2 juin 2008 à 19h30.

**Le Maire
Daniel Paravicini**

